

## JE FUME 1G DE CANNABIS PAR JOUR ET JE

---

Par Profil supprimé Postée le 25/02/2020 00:45

Me porte super bien, En effet je fume 3 à 4 joints par jours depuis environ 1 ans, en 2018 j'étais un ado de 20 ans qui n'avais aucun objectif, je faisais des petit job en attendant de trouver ma vois. L'intérim vous fais rencontrer beaucoup de personnes et je me suis liée d'amitiés avec un fumeur de weed avec qui j'ai pris mes premières taff pendant nos pauses Après 2 mois de chômage et de weed intensif (7-8 joints par jour) je me décidé de faire de mon addiction une force, je m'explique : 1 joints = 100 pompes le lundi, mercredi, vendredi et dimanche ou 100 tractions les autres jours , soit 300-400 Par jours. En 6 mois, je suis passé d'un surpoids à un physique athlétique Niveau travail : j'ai pu prendre le temps de réfléchir à mon avenir et j'ai enfin pu trouver un travail dans lequel je m'investir à 100%, je fume ni avant ni pendant. Je gagne 400€ par mois de + que l'année dernière. Niveau social : aucun changement d'amis, toujours proche de ma famille et ma nouvelle copine est 10x plus belle et intelligent que l'ancienne lol J'ai doublé mon score toEIC et j'ai aussi voyagé un peu partout grâce à mon nouveau job Ma question vous allez me dire ? Pourquoi c'est illégal ?

---

Mise en ligne le 28/02/2020

Bonjour,

Nous entendons que votre nouveau mode de vie, que vous reliez notamment à vos consommations de cannabis, vous convienne actuellement.

Le cannabis est un produit classé dans la famille des "perturbateurs du système nerveux central". Les effets peuvent être très variables d'une personne à l'autre (avec un spectre allant de la détente et l'euphorie jusqu'au bad trip et au malaise). Les effets peuvent également être variables chez une même personne, selon une période de vie ou une autre.

Les effets du cannabis et ses conséquences sont toujours liés à des facteurs individuels et sont donc difficilement généralisables.

L'usage et le trafic de cannabis sont en effet interdits en France, nous vous joignons un article en fin de réponse concernant la signification de l'interdiction de certaines drogues. Les choix de l'état en matière d'interdiction résulte d'arbitrages complexes, et prennent en compte de nombreux facteurs sanitaires, culturels, juridiques, socio-économiques ou encore relatifs à la maîtrise de la sécurité routière ou au développement de la criminalité.

Bien cordialement.

---

En savoir plus :

- [Que signifie l'interdiction d'une drogue?](#)